



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU CHARGE DU PROJET POUR LE PROJET GOUVERNANCE ROUTIERE

1. Contexte et justification

La problématique de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO constitue un défi majeur à l'intégration politique et économique de la région Ouest Africaine. Force est de constater que cette libre circulation des personnes et des biens n'est pas une réalité tangible. Elle est fortement entravée par des pratiques peu orthodoxes (Erection de barrières physiques, prélèvements illicites, rackets systématiques, des retards dans le transport entre les différents pays membres). Le Mali n'échappe pas à cette triste réalité.

L'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) créée en 2005 par l'UEMOA/CEDEAO avec l'appui technique et financier de l'USAID, dans son 7ème rapport, plaçait le Mali au peloton des pays (Togo, Burkina Faso, Ghana...) où les tracasseries et les pratiques illicites (corruption) sont les plus nombreuses.

C'est pourquoi, la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-Mali) avec l'appui financier et technique de TRADE HUB/USAID a exécuté la campagne de plaidoyer contre la corruption et les tracasseries routières au Mali pendant la période, du 11 mai au 31 août 2009.

Cette première phase de la campagne a permis non seulement d'attirer l'attention des acteurs du transport sur les conséquences des tracasseries sur le développement économique du pays, mais aussi, elle a amené les acteurs à proposer des solutions idoines dans l'optique de l'éradication du phénomène. De même, certains changements ont été constatés tels que la suppression des postes de sécurité, l'application des systèmes de contrôle par GPS et du numéro vert.

Cette amélioration a été confirmée par le 9ème rapport de l'OPA qui consacre les résultats d'enquêtes menées au cours de la période du 1er juillet au 30 septembre 2009. Ce rapport a été marqué par le début des enquêtes sur le corridor Bamako – Dakar et s'est caractérisé par des résultats encourageants en termes de réduction des tracasseries routières sur ces corridors. Cependant, en dépit des efforts déployés par les acteurs et les OSC, force est de constater à travers le 9ème rapport que beaucoup reste à faire.

Au regard de tout ce qui précède, nous remarquons que les tracasseries demeurent des réalités sur les différents corridors ouest africains notamment Bamako-Ouagadougou et Bamako-Dakar.

Par conséquent, les coûts élevés causés par les entraves routières sous forme de corruption affectent directement le système des transports routiers lesquels deviennent de plus en plus inefficaces. Aussi, cela provoque la cherté des produits pour les consommateurs et un manque à gagner pour l'économie du pays. Les tracasseries et la corruption constituent également un frein à l'exportation des mangues maliennes car les délais d'attente et les faux frais font que



nos mangues arrivent en retard aux ports. Alors qu'aujourd'hui les mangues maliennes sont beaucoup plus sollicitées et concurrencent avec celles de certains pays de l'Amérique Latine.

Le phénomène de la corruption et de tracasseries constitue des violations flagrantes de l'esprit des textes de l'UEMOA auxquels les différents pays y compris le Mali ont souscrit

C'est pourquoi la CAD-Mali entend poursuivre la campagne de plaidoyer en vue de diminuer davantage la corruption et les tracasseries routières sur les corridors Bamako-Ouagadougou et Bamako-Dakar. Ainsi, la CAD-Mali s'appuiera sur les expériences de la première phase en vue de mener des actions de plaidoyer pour lutter contre le phénomène de corruption et des tracasseries sur les corridors Bamako - Ouagadougou et Bamako - Dakar.

La mise en œuvre de ce projet requiert le recrutement d'un chargé de projet à l'interne.

2. Lieu du poste :

Le poste est basé au siège de la CAD-Mali à Bamako. Cependant, certaines activités seront réalisées dans les régions de Sikasso et de Kayes.

3. Description du poste

Le chargé de projet est chargé de :

- La planification et la mise en œuvre des activités du projet;
- Le suivi des activités du projet ;
- L'élaboration des rapports du programme.

4. Profil des candidat(e)s: Il doit :

- Etre Titulaire d'un Diplôme supérieur en transport, en droit ou en sciences sociales ou tout diplôme équivalent ;
- Etre de nationale malienne ;
- Etre âgé au moins de 25 ans et 40 au plus ;
- Jouir de tous ses droits civiques et politiques ;
- Avoir une expérience dans le domaine des transports inter-états;
- Avoir la maîtrise des textes nationaux et régionaux régissant le transport ;
- Avoir une expérience avérée dans la gestion des projets/programmes ;
- Connaître le travail de la CAD-Mali ;
- Maîtriser les logiciels utilitaires (Word, Excel, power point...)



5. Les qualités demandées :

- Etre disponible à travailler en équipe et sous pression ;
- Travailler sous la direction;
- Avoir la capacité d'analyse et de conception, et l'esprit d'initiative ;
- Etre capable de conduire une moto et posséder un permis de conduire.

6. Dossiers de candidature

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie de l'Attestation du Diplôme ;
- Une ou des copies des attestations de travail ou formation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Une lettre de motivation.

Les dossiers de candidatures devront être déposés au secrétariat de la CAD Mali, dans une enveloppe fermée, au plus tard à la date du 8 septembre 2010 à partir de 16h00.